



Destinataires :

Médias régionaux

Journalistes de la presse agricole

Quimper, le mercredi 2 septembre 2015

COMMUNIQUE PRESSE

Eloges et vertus de la contractualisation : FDSEA et JA Finistère mettent en garde !

Stéphane Le Foll fait l'éloge de la contractualisation pour sortir les éleveurs de porcs d'un vaste marasme économique. Un prix, un volume, une durée, pour apporter sécurité et prévisibilité. Tout cela est bien séduisant... Pour autant, les pouvoirs publics d'aujourd'hui veulent resservir aux éleveurs de porcs la même soupe que celle imposée il y a de nombreuses années aux producteurs de volaille, puis aux laitiers en 2009 : la contractualisation individuelle !

Le lait, autant que le porc, a fait l'objet d'une table ronde sur le prix cet été, preuve de l'échec d'une seule politique contractuelle sans réforme structurelle. Pour Thierry Merret, Président de la FDSEA du Finistère, « la contractualisation peut être une partie de la solution, à la seule et unique condition d'avoir au préalable renforcé le poids des producteurs au sein des filières. »

Fleury Michon emboîte le pas aux pouvoirs publics en tentant d'entrer en opération séduction avec sa nouvelle politique contractuelle. Ce n'est pourtant pas la multiplication des cahiers des charges imposés aux éleveurs qui fait la qualité, et donc le prix. A moins que les contrats individuels imposés aux éleveurs avec moult cahiers des charges, ne servent de levier aux transformateurs pour pallier leurs manques d'investissements, qui les empêchent de conquérir de nouveaux marchés ?

Pour Olivier Billon et Charles Donval, co-Présidents de la section porc de la FDSEA du Finistère : « Collectivement, la filière porcine française doit établir son propre référentiel, de l'amont à l'aval, à l'instar du QS allemand. La qualité ne doit pas être l'apanage du maillon production ! ». Contractualisation individuelle et explosion du MPB poursuivent un seul et même objectif : diviser pour mieux saigner !

Dans une tribune publiée le 2 septembre, (voir en [cliquant sur ce lien](#)) Thierry Merret met en garde : « la contractualisation doit être choisie, et non subie ».

Contacts presse :

- Thierry Merret : 06 77 02 32 11
- Charles Donval : 06 11 66 23 34